



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23157>

Département(s) de publication : **56, 35, 44, 75, 29, 22**

Annonce n° **24-23157**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Auray

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre restreint sur esquisse pour la rénovation et l'extension du Centre Culturel Athéna

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre attribuée à l'issue du concours est composée : D'une mission de base dont les éléments constitutifs sont les suivants pour la phase 1 ET la phase 2 : ESQ / APS. D'une mission de base dont les éléments constitutifs sont les suivants pour la phase 1(tranche ferme) : APD / PRO / AMT / VISA / DET / AOR + missions complémentaires OPC / STD / FLJ / CSSI / EFAE. D'une mission de base dont les éléments constitutifs sont les suivants pour la phase 2 (tranche optionnelle) : APD / PRO / AMT / VISA / DET / AOR + missions complémentaires OPC / STD / FLJ / CSSI / EFAE. Surface envisagée : 3193 m² de réhabilitation de l'existant + 700 m² (surface utile) de construction neuve. Présentation synthétique du programme disponible sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Identifiant de la procédure : 91f0adc7-c694-482a-8616-f40bc0fb5339

Identifiant interne : 24-005

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Chaque équipe désireuse de se porter candidate à la présente consultation se constituera obligatoirement, dès le stade de candidature, en groupement momentané de maîtrise d'oeuvre comprenant au minimum les compétences suivantes : - Un ou plusieurs architectes, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985, dont l'un sera mandataire du groupement ; - Un ou plusieurs bureaux d'études réunissant les compétences suivantes : Économie de la construction; Ingénierie de structure ; Fluides (chauffage, ventilation, plomberie, courants forts/ courants faibles...); Thermique ; HQE/Environnement ; Acoustique ; VRD ; Paysage ; OPC (compétence ne pouvant être exercée par le mandataire et/ou d'un éventuel architecte co-traitant). Le mandataire du groupement sera impérativement architecte. A l'issue du concours, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre restreint sur esquisse pour la rénovation et l'extension du Centre Culturel Athéna

Description : Ce projet global sera réalisé en 2 phases distinctes définies comme ci-après: 1/ La Phase 1 (tranche ferme) consiste en la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment, la création d'un monte-charge intérieur et un aménagement partiel du rez-de-jardin de la salle de spectacle. Estimation prévisionnelle du coût des travaux pour cette phase 1 : 1 770 000 euro HT. Cette phase 1 sera menée dans la continuité du concours de maîtrise d'oeuvre pour une livraison prévue fin 2026 ; 2/ La phase 2 (tranche optionnelle) consiste à faire évoluer l'équipement dans ses usages, dans son organisation fonctionnelle et ses besoins surfaciques. Cette phase intègre l'extension et l'aménagement de la médiathèque, du hall d'accueil/espace de convivialité, d'une salle d'atelier. Le projet intègre donc une nouvelle répartition des locaux ainsi qu'une extension pour un gain total de 700 m2 de surface utile. Estimation prévisionnelle du coût des travaux pour cette phase 2 : 6 970 000 euro HT. La reprise des études de conception de la phase 2 est souhaitée pour janvier 2029 avec une livraison prévue pour janvier 2032. Afin de permettre au concepteur d'appréhender l'évolution de l'équipement dans une vision globale, il est attendu que le présent concours de maîtrise d'oeuvre intègre les phases 1 et 2. Il sera attendu une réflexion fine sur l'articulation entre les deux phases, la bonne appréhension des façades temporaires et une bonne gestion et prise en compte du phasage et l'intégration dans l'environnement direct du bâtiment.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : 1- Qualités techniques jugées au travers de la motivation du candidat, de l'expérience, et des moyens techniques et humains présentés ;

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : 2- Qualités professionnelles jugées au travers de l'adéquation des références des membres du groupement de complexité et d'importance équivalente.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : -la qualité de l'articulation de la phase 1 et 2 dans des temporalités distinctes et l'intégration à la réflexion du caractère évolutif de l'équipement : qualité de la solution temporaire architecturale et de matérialité en phase 1 (sur les zones d'extensions futures), intégration qualitative de la phase 2 (extensions, aménagements intérieurs) ; -la qualité de la réponse architecturale : appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage ; - l'adéquation au programme en termes notamment de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques ; -la qualité de l'approche environnementale : appréciée au regard de la démarche environnementale d'ensemble du projet du point de vue de son approche architecturale et dans ses dimensions techniques ;

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Coût

Description : La compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : appréciée au regard de l'approche financière présentée par le participant.

Ordre d'importance : 2

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Cf. Règlement de concours

Prix

Valeur de la prime : 45,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Les modalités de versement de la prime figurent dans le Règlement de concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES DIFFÉRENDS OU LITIGES

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Auray

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Auray

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Auray

Numéro d'enregistrement : 21560007300013

Adresse postale : 100 Place de la République

Ville : Auray

Code postal : 56400

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@ville-auray.fr

Téléphone : 0297240123

Profil de l'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE DES DIFFÉRENDS OU LITIGES

Numéro d'enregistrement : 13002928300012

Adresse postale : 22 Mail Pablo Picasso

Ville : Nantes cedex 1

Code postal : 44042

Pays : France

Adresse électronique : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : 0660489889

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3 Contour de la Motte Hôtel de Bizien

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2f925df2-8d0f-4ede-8df2-f0054e98acb3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/02/2024 à 15:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024